



LETTRÉ D'INFORMATION AUX PORTEURS DU FONDS SIDE POCKET: H2O ALLEGRO SP

Codes ISIN		
EUR-R (C) : FR0013535713	HGBP-IC (PRF) : FR0013535754	HSGD-SR (C) : FR0013535671
HUSD-R (C) : FR0013535838	HUSD-I (C) : FR0013535846	HUSD-SR (C) : FR0013535689
HSGD-R (C) : FR0013535804	HSGD-I (C) : FR0013535812	HCHF-SR (C) : FR0013535697
HCHF-R (C) : FR0013535796	HCHF-I (C) : FR0013535721	EUR-SR (C) : FR0013535655
EUR-I (C) : FR0013535762	EUR-N (C) : FR0013535705	HGBP-I (C) : FR0013535788
EUR-I (D) : FR0013535747	HUSD-N (C) : FR0013535739	

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement H2O ALLEGRO SP.

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE QUE :

En date du 8 octobre 2020, il a été procédé au cantonnement d'une partie des actifs (side pocket) de H2O ALLEGRO pour séparer la gestion des stratégies «Global Macro» de celle des instruments «privés» de la manière suivante :

- l'ensemble des stratégies «Global Macro» a été transféré à un nouvel OPCVM répliquant la même stratégie d'investissement et les mêmes caractéristiques financières et juridiques et s'appuyant sur les mêmes acteurs (i.e. société de gestion, dépositaire, commissaire aux comptes notamment). Ce fonds a été dénommé H2O ALLEGRO FCP ;
- une fois ce transfert des stratégies «Global Macro» réalisé au bénéfice du fonds H2O ALLEGRO FCP, préalablement agréé en qualité d'OPCVM par l'AMF, H2O ALLEGRO a été renommé H2O ALLEGRO SP. Il ne détient plus depuis cette date que des espèces et des instruments ne correspondant plus aux stratégies « Global Macro ». Il a été mis en liquidation et est géré de façon extinctive, conformément à la réglementation en vigueur. Le nombre de parts de H2O ALLEGRO SP a été déterminé lors de la scission et restera inchangé jusqu'à sa liquidation totale (absence d'émission de nouvelles parts et de rachat de parts, lesquelles sont amorties de façon progressive).

Cette procédure de cantonnement des instruments «privés» du fonds H2O ALLEGRO SP (Fonds Side Pocket) a été mise en œuvre dans les conditions prévues par l'article L. 214-8-7 du Code monétaire et financier.

En mai 2021, les actifs ont été réorganisés via l'émission de la note « First Super Senior Secured Note » (FSSSN), ce qui a permis de simplifier la structure de détention des actifs. En janvier 2023, un premier remboursement du FONDS SIDE POCKET est intervenu.

Quels changements vont intervenir sur votre FONDS SIDE POCKET ?

H2O AM est désormais en mesure de procéder à un deuxième remboursement du FONDS SIDE POCKET.

Quel montant en espèces est distribué sur votre FONDS SIDE POCKET ?

Le FONDS SIDE POCKET va procéder à la distribution d'un montant équivalent à 19,482,527.40 EUR.

Les valeurs estimatives et les remboursements des différentes parts au 29 février 2024 (date de calcul des dernières valeurs estimatives) sont les suivantes, dans leur devise respective :

PART	ISIN	VALEUR ESTIMATIVE	VALEUR REMBOURSEMENT PAR PART
EUR-R (C)	FR0013535713	1163.5	635.05
HUSD-R (C)	FR0013535838	835.06	455.78
HSGD-R (C)	FR0013535804	8.32	4.54
HCHF-R (C)	FR0013535796	684.42	373.57
EUR-I (C)	FR0013535762	5718.72	3,121.37
EUR-I (D)	FR0013535747	3.36	1.83
HGBP-I (C)	FR0013535788	17.89	9.76
HGBP-IC (PRF)	FR0013535754	3.95	2.16
HUSD-I (C)	FR0013535846	4026.51	2,197.73
HSGD-I (C)	FR0013535812	2019.98	1,102.54
HCHF-I (C)	FR0013535721	2863.95	1,563.18
EUR-N (C)	FR0013535705	4.45	2.43
HUSD-N (C)	FR0013535739	4.21	2.29
EUR-SR (C)	FR0013535655	3.52	1.92
HSGD-SR (C)	FR0013535671	3.53	1.92
HUSD-SR (C)	FR0013535689	3.8	2.07
HCHF-SR (C)	FR0013535697	3.17	1.72

Pour rappel et à titre d'exemple pour la part EUR-I, la scission a été réalisée sur la valeur estimative de la part EUR-I du FCP SCINDE, H2O Allegro (151,940.31 EUR) établie le 7 octobre 2020 :

- la valeur estimative de la part EUR-I du FONDS SIDE POCKET était de 48,008.88 EUR.
- la valeur estimative de la part EUR-I du FCP REPLIQUE était de 103,931.43 EUR.
- La somme des valeurs estimatives des deux parts est donc de 151,940.31 EUR.

Au 29 février 2024:

- la valeur estimative de la part EUR-I du FONDS SIDE POCKET était de 5718.72EUR. Chaque part EUR-I va être remboursée de 3,121.37EUR. Post remboursement, la valeur estimative de la part EUR-I du FONDS SIDE POCKET baisse du même montant. Ce dernier reste fermé aux opérations de souscriptions / rachats.
- la valeur de la part EUR-I du FCP REPLIQUE était de 204,113.66 EUR et n'est pas impactée par le remboursement. Il conserve l'ensemble des stratégies Global Macro. Le FCP REPLIQUE est ouvert aux souscriptions / rachats.

Comment fonctionne le remboursement ?

Le remboursement est automatique et n'entraîne aucune action de votre part.

Le nombre de parts du FONDS SIDE POCKET reste inchangé mais la distribution entraîne une baisse de la valeur estimée de la part d'un montant identique.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ce remboursement du FONDS SIDE POCKET n'est pas soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, et s'effectuera le 20 mars 2024, de manière automatique sans intervention de votre part. A noter qu'un délai de plusieurs jours peut être à prévoir entre l'opération de remboursement et le traitement administratif de l'opération par vos intermédiaires financiers.

Traitement fiscal des versements effectués par le FONDS SIDE POCKET dans le cadre de sa gestion extinctive des personnes physiques résidant en France :

Les versements effectués au profit d'un porteur viennent en diminution de la valeur d'acquisition des parts du FONDS SIDE POCKET (telle qu'elle a été déterminée au jour de la scission).

La valeur d'acquisition des parts du FONDS SIDE POCKET sera déterminée par le teneur de compte de chaque porteur concerné en appliquant la formule suivante :

Valeur d'acquisition des parts du FCP SCINDE par le porteur concerné x Actif net conservé dans le FCP REPLIQUE au jour de la scission

Actif net du FCP SCINDE au jour de la scission

Tant que ces versements n'excèdent pas cette valeur d'acquisition, ceux-ci ne sont pas fiscalisés.

Si la somme des versements reçus excède cette valeur d'acquisition, alors le surplus reçu sera considéré comme de la plus-value taxable.

Si, en revanche, à l'issue du dernier paiement par le FONDS SIDE POCKET, la somme des versements reçus n'excède pas cette valeur d'acquisition, alors la différence entre la somme de ces versements et la valeur d'acquisition constituera une moins-value.

En cas d'incertitude, nous vous conseillons de vous rapprocher d'un conseiller ou d'un professionnel en fiscalité.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de votre investissement ?

Le FONDS SIDE POCKET étant en liquidation, ce changement n'entraîne pas de modification du profil d'investissement :

Modification du profil rendement / risque : non

Augmentation du profil de risque : non

Augmentation potentielle des frais : non

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur :

Nous vous rappelons que le FONDS SIDE POCKET est un fonds cantonné en liquidation et qu'en conséquence le prospectus, les DICI et le règlement sont ceux en vigueur au jour du cantonnement et n'ont pas fait l'objet d'actualisation depuis, à l'exception des changements d'acteurs. Néanmoins, vous pouvez les obtenir en contactant directement H2O AM EUROPE : 39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris, France ou sur son site internet à l'adresse : www.h2o-am.com.

De plus, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Nous tenons à vous assurer de notre engagement total pour finaliser la cession des actifs détenus dans le FONDS SIDE POCKET et pour procéder à de futurs remboursements additionnels.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.